
Adresse du conseil général de la commune de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 261-262;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0261_0000_10

Fichier pdf généré le 09/07/2021

La Convention décrète la mention honorable de toutes ces adresses et leur insertion au bulletin (1).

a

[*La sté des deffenseurs de la République une et indivisible, séante aux cy-devant Jacobins, rue Honoré, à la Conv.; s.d.*](2).

Citoyens Représentans,

Nous venons contempler avec admiration le rocher contre lequel les complots des conspirateurs de tout genre viennent échouer.

Un nouveau Catilina étoit dans cette enceinte; le scélérat y jouoit le rôle de deffenseur de la patrie, tandis qu'il n'en étoit que l'opresseur, et que, d'accord avec le perfide Hanriot, qui croyoit avoir en main la force armée, il prétendoit se servir du peuple même pour enchaîner le peuple, et se nommer dictateur.

Les perfides ne savoient-ils pas que la Convention clairvoyante déjoueroit encore cette trame odieuse, et qu'elle sauveroit la Patrie? Car n'est-ce pas en vain que le scélérat qui commandoit la force armée de Paris crioit aux armes? N'est-ce pas en vain que la commune perfide a fait différentes proclamations pour exciter le peuple à la rébellion? N'est-ce pas encore en vain que des émissaires, envoyés de tous côtés, cherchoient à soulever les citoyens contre la Convention nationale, et à prendre la défense de l'infâme Robespierre, en obéissant à la Commune? Mais, ô prodige, le peuple n'a eu qu'un cri! Volons au secours de la Convention nationale! s'est-on écrié de toutes parts. On part, et à l'instant, les conjurateurs sont voués à l'exécration, et livrés au glaive de la loi.

Représentans, la société des deffenseurs de la République une et indivisible vous doit compte de sa conduite: *la voici.*

A l'instant où la conjuration fut découverte, une partie de nos membres se rendirent à la Convention, et ont accompagné plusieurs représentans dans leur mission.

D'autres se sont rendus aux différens comités de la Convention nationale, pour y prêter main-forte.

Les autres enfin se sont rendus à leur[s] sections respectives pour y électriser les âmes, et engager leurs concitoyens à voler au secours de la représentation nationale, que les scélérats, soudoyés par le moderne Cromvel, vouloient égorgé.

Dans notre séance du 12, il a été arrêté à l'unanimité que chacun de nos membres seroit tenu d'apporter un certificat signé du Comandant de sa compagnie, et visé par un des comités de la section: lequel attestera la conduite et les principes qu'on aura manifesté dans la journée mémorable du 9 au 10 thermi-

dor et jours suivans, et que celui qui y manquera, sera rayé du tableau de la société.

Maintenant, représentans, nous vous invitons à ne pas abandonner la massue, que tous les traîtres ne soient punis de leurs forfaits, et les patriotes rendus à la liberté. Restez, oui, restez à votre poste, jusqu'à ce qu'il ny ait plus de têtes couronnées; et nous répétons encore entre vos mains le serment irrévocable de verser tout notre sang, pour deffendre la représentation nationale.

Vive la République! Vive la Convention nationale!

RUTTEAU (*présid.*), SIMON (*secrét.*),
BOURGENNE (*secrét. perpétuel.*)

b

[*Toucy (1), 17 therm. II*](2).

Représentans,

Un tiran, couvert du masque du patriotisme, osoit respirer dans votre enceinte; il osoit envisager cette montagne terrible qui a solennellement juré de foudroyer tous les tyrans; il osoit, le monstre, dire dans son âme atroce: je reverseray cette montagne, et j'asserviray le peuple français. Infâme Robespierre! Ignorais-tu qu'au premier soupçon de ta perfidie un peuple républicain t'auroit percé de 25 millions de poignards?

Braves montagnards, vous avez eu une attitude digne des Français que vous représentés. Un Catilinat, se montre devant vous avec audace. Vous étouffés sa voix, vous imprimés la terreur à son âme féroce, et, malgré ses menaces, vous le frappés du glaive de la loi. C'est ainsi que des républicains savent bien mériter de la patrie. Voilà les mains propres à orner la statue de la liberté. Voilà les hommes dignes de donner des loix au premier peuple du monde.

Brutus immola ses enfans sans courir aucun danger. Vous, montagnards, vous avés exterminé l'ennemi de la patrie au milieu des foudres et des orages. Recevés nos félicitations. S. et F.

DEPLAYE (*présid.*).

c

[*En l'assemblée du conseil g^{al} de la comm. de Châtillon-sur-Chalaronne (3), séance publique et permanente; du 16 therm. II*](4)]

Il a été fait lecture des séances des 10 et 11 thermidor de la Convention nationale.

Le Conseil général, vivement affecté des dangers qu'a courus la Convention nationale par la trahison la plus noire et la plus liberticide qui ait encore existé, a arrêté, l'agent national ouï, qu'il seroit voté des remerciements

(1) P.-V., XLIII, 96-97.

(2) C 315, pl. 1262, p. 58; Bⁱⁿ, 20 therm.; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 410; *J.Fr.*, n° 680; *Rép.*, n° 227; *Audit. nat.*, n° 681. Un extrait de cette adresse figure au procès-verbal du 20 therm. (voir séance du 20 therm., n° 29).

(1) Yonne.

(2) C 315, pl. 1262, p. 60.

(3) Ain.

(4) C 312, pl. 1244, p. 73.

à la Convention nationale, qui a sauvé la liberté, et qu'elle seroit invitée de prendre tous les moyens pour faire disparaître et punir d'une manière exemplaire tous ceux qui ont participé à la conjuration de l'hypocrite Robertspierre et de ses adhérents; qu'en conséquence extrait du présent sera adressé au président de la Convention, comme un témoignage des principes qu'il a toujours professés, et qu'il professera pour maintenir l'unité et l'indivisibilité de la République, ainsi que la représentation nationale, sans égard aux individus, quelle que soit leur réputation.

Semblable extrait à la société populaire, au directoire du district et au représentant Méaulle.

Aussi fait et arrêté en maison commune de Châtillon-sur-Chalaronne, les dits jour, mois et an que dessus. Signés au registre les membres du conseil général (1).

d

[*La sté popul. de Montagne-sur-Loing* (2) *aux c^{ns} représentants du peuple à la Conv.; Montagne-sur-Loing, 20 therm. II*] (3)

La conspiration la plus atroce vient encore d'éclater, et ce sont quelques individus qui avoient scûs gagner la confiance du peuple qu'ils trahissoient depuis longtemps et avec impunité, qui en étoient les principaux moteurs. Les scélérats! Ils vouloient faire périr la Convention et, par cela même, annéantir la République! ils ne sçavent donc pas que l'œil vigilant de la liberté découvre les complots et les conspirateurs, et détourner les poignards dirigés contre vous: la fermeté, le caractère auguste que vous avez montré dans cette circonstance périlleuse nous prouvent de nouveau ce dont sont capables les représentans d'un peuple libre; nos remerciements et nos éloges vous sont justement dûs; nous n'en devons pas moins à nos braves frères parisiens, qui, dirigés par des représentans ont volé partout où leur présence étoit nécessaire, arrêté les conspirateurs, et veillé à ce que votre décret, qui les mettoit hors de la loi, soit exécuté aussitôt. S. et F.

Les membres du c. de correspondance,
L. GUILLOT, GIRAULT, L. SAULTRE, BILLON (4).

e

[*Saint-Fargeau* (5), 21 (*sic*) *therm. II*] (6)

Législateurs,

Vous avez encore une fois sauvé la République. Votre sagesse, votre énergie, la fermeté et

(1) Par extrait vu conforme: DELORME (*mairie*).

(2) Ci-devant Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne).

(3) C 315, pl. 1262, p. 59.

(4) La société, après avoir entendu la lecture de cette adresse, l'a approuvée et en a arrêté l'envoi à la Convention nationale. A Montagne-sur-Loing, le 20 therm. II. C.L. GUILLAUMEAUX (*secrét.*), F. PAUTRAT (*présid.*).

(5) Yonne.

(6) C 312, pl. 1244, p. 75.

le courage du peuple de Paris viennent de combler l'abîme que l'ambition avait creusé sous nos pas. Des traîtres avoient usurpés la confiance, et, sous l'ombre de la justice et de la vertu, avoient répandus la terreur; ils avoient comprimé nos pensées pour mieux cacher leurs criminelles entreprises. Mais le génie de la liberté plane sur la République. Il vous a dit de déchirer le voile dont on vouloit la couvrir, et vous l'avez déchiré. Les traîtres sont tombés sous la hache, et la République est encore une fois vengée.

Continuez, législateurs, restez au poste où la confiance vous a placé[s]. Montrez-vous toujours dignes de votre mission, et que l'exemple du tyran que vous venez d'abat[t]re vous mette en garde contre les réputations usurpées. Soyez toujours les protecteurs des opprimés, en opprimant les oppresseurs.

Nous vous offrons le témoignage de reconnaissance de nos concitoyens. Nous vous jurons attachement inviolable, et promettons de redoubler d'efforts pour déjouer les complots des traîtres et donner à vos sages loix la plus prompte exécution.

JANNOT, BOISSALY, GAULT (*agent nat.*),
BELAUR, STAMPLE, GUINIER.

f

[*La sté popul. du canton de Beny* (1) *séant à la cy-devant Délivrante, à la Conv.; s.d.*] (2)

Vous existiez sur un volcan, disoit, il y a quelques jours, le tyran Robespierre... Le volcan a fait son explosion. Sa lave brûlante a, dans son cour[s] rapide, entraîné les scélérats et les traîtres. Une conspiration affreuse menaçoit la liberté. De nouveaux fers nous étoient préparés. Une(*sic*) homme (je ne dirai pas un citoyen), malheureusement trop célèbre, cachait, sous le voile du patriotisme, le poignard qui devoit percer le cœur des patriotes. Des tigres altérés de sang secondoient ses cruels desseins. Ils éguisoient dans l'ombre le fer qui devoit vous assassiner, en assassinant la patrie.

Couverte d'un voile funèbre, elle avoit les yeux ouverts sur ses fidèles défenseurs; elle vous tendoit les bras; elle n'a point été trompée dans ses espérances. Le crédit d'un scélérat fameux, ses fureurs, les transports impuissants de sa rage à la tribune, le parti nombreux de ses satellittes, au nombre desquels étoient les magistrats du peuple, et ceux que les généreux Parisiens avoient revêtus de leur confiance, n'ont put vous en imposer.

Cette énergie, ce dévouement généreux a fait pâlir les conspirateurs. Vous avez dit: à bas le tyran! Le tyran est tombé... Sa chute a retenti dans l'Europe entière. Il n'est resté de lui que l'horreur attaché[e] au nom des ennemis de la patrie.

Puisse cette(*sic*) exemple de la justice républicaine effrayer ceux qui voudroient marcher

(1) Calvados.

(2) C 315, pl. 1262, p. 61.